

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
- EPAC -
Accidents provoqués par l'utilisation d'un jouet,
chez les enfants de 0 à 14 ans
1999-2000-2001

METHODES

Les résultats sur les accidents de la vie courante présentés dans ce document ont été établis à partir des données transmises par les centres hospitaliers participant ou ayant participé entre 1999 et 2001 au réseau de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la Vie Courante (EPAC) : CHG d'Annecy, CHU de Besançon, CH de Béthune, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Reims, CH Bretagne-Atlantique de Vannes-Auray. Le Centre hospitalier universitaire de Limoges n'a collecté des données qu'en 1999 et 2000, et celui de Besançon ne collecte des données qu'aux urgences de pédiatrie.

Le principe de ce recueil repose sur l'enregistrement, aux urgences de quelques hôpitaux volontaires, des venues de patients pour accident de la vie courante, avec des données concernant la personne accidentée (âge, sexe, résidence), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée), les produits (agents, éléments) ayant causé ou étant impliqués dans l'accident. Les résultats de cette enquête ne sont représentatifs que des accidents de vie courante pris en charge aux urgences de ces hôpitaux.

La présente exploitation de la base EPAC porte sur les accidents de la vie courante causé par un jouet, chez les enfants de 0 à 14 ans.

RESULTATS

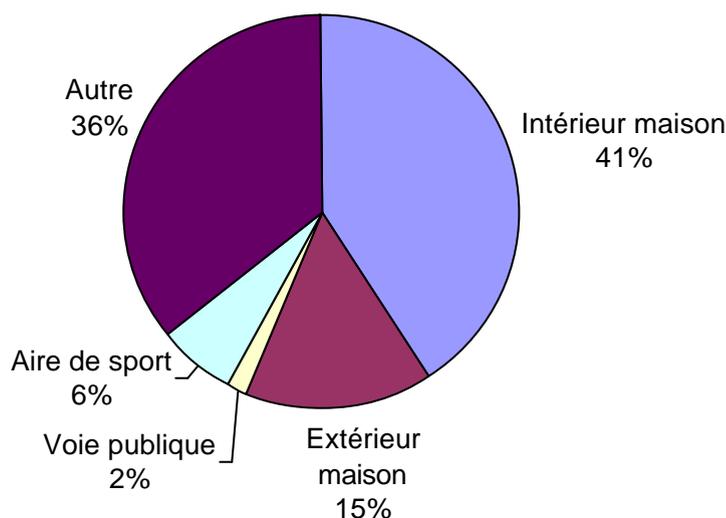
1 484 cas d'accidents de la vie courante causé par un jouet ont été enregistrés de 1999 à 2001, 1 220 ont concernés des enfants de 0 à 14 ans, ce qui représente 1% des 140 310 cas d'accidents de la vie courante de la base EPAC pour cette période.

Répartition par classe d'âge et par sexe :

	Garçons	Filles	Total
0 à 4 ans	250 (57%)	185 (43%)	435
5 à 9 ans	255 (59%)	174 (41%)	429
10 à 14 ans	212 (60%)	144 (40%)	356

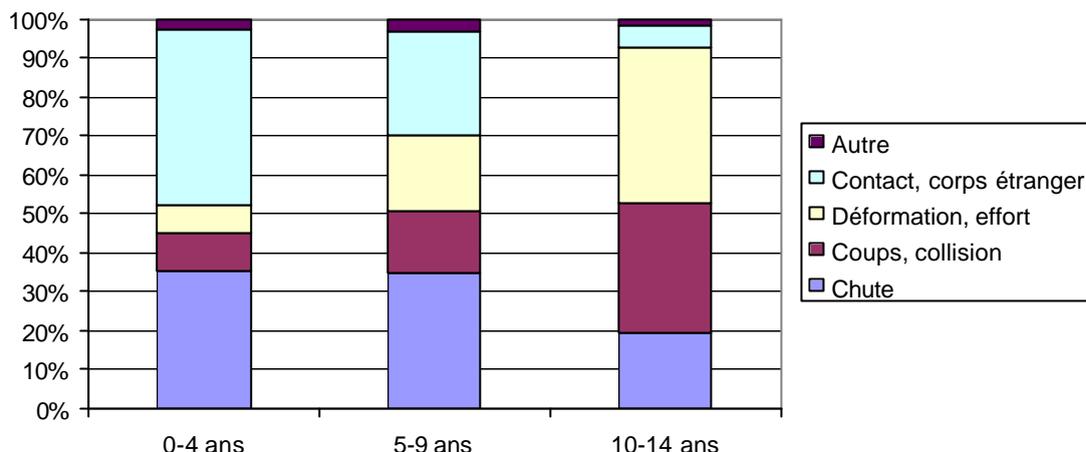
59% des accidents impliquant un jouet concernent des garçons.

Répartition selon le lieu de survenue :



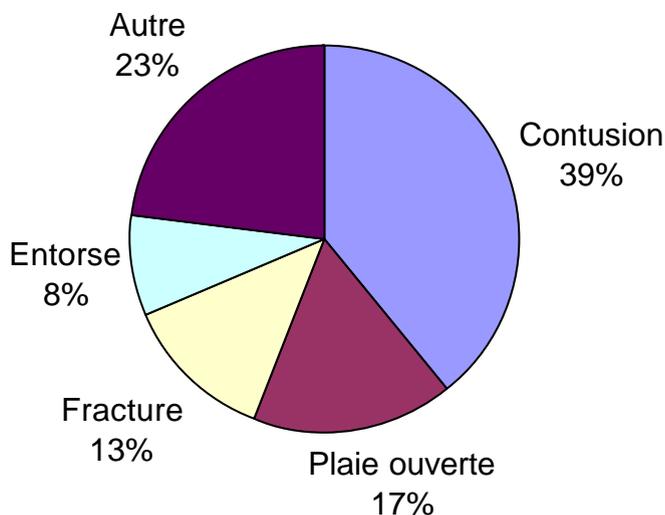
Les accidents de la vie courante causés par un jouet se produisent principalement à l'intérieur de la maison (41%) et dans d'autres lieux (36%). Ces autres lieux sont particulièrement des lieux d'éducation (école, cour de récréation) (72%) et des squares ou aires de jeux (16%).

Répartition selon le mécanisme et l'âge :



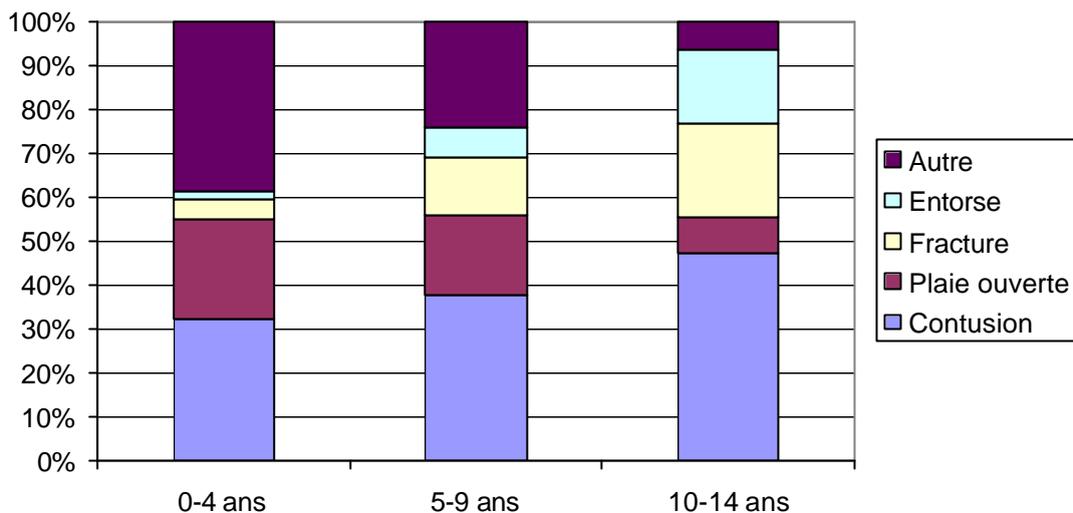
Les « contacts, corps étranger » constituent le mécanisme le plus fréquent à l'origine des accidents de la vie courante causés par un jouet chez les enfants de 0 à 4 ans. Pour les enfants de 5 à 9 ans, il s'agit plus souvent d'une chute. Enfin, le mécanisme le plus observé chez les enfants de 10 à 14 ans est celui de « déformation, effort ».

Répartition selon le type de lésion :



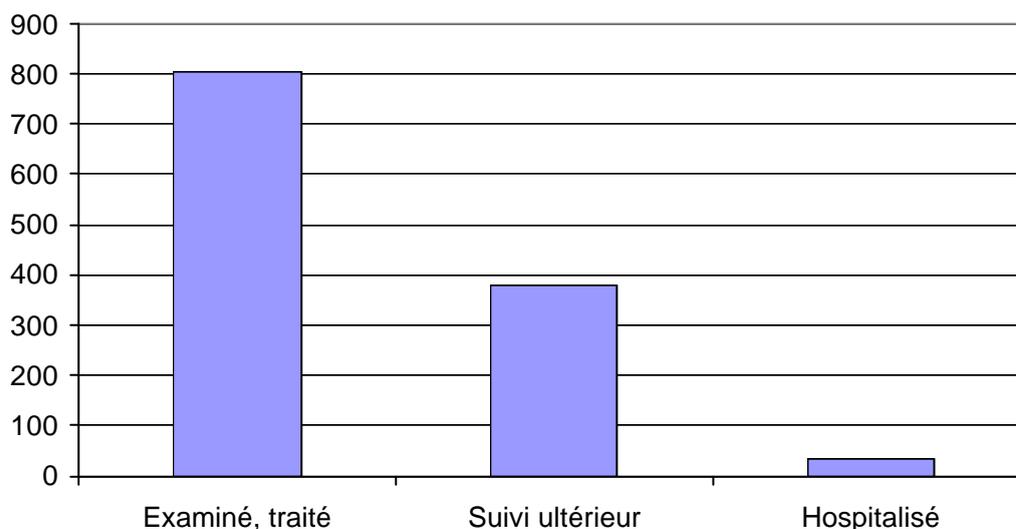
Les principales lésions observées pour les accidents causés par un jouet sont des contusions (39%).

Répartition selon le type de lésion et l'âge :



Les contusions sont les lésions les plus nombreuses quelque soit l'âge. Cependant, leur proportion augmente avec l'âge au détriment des types de lésion autres (éraflures, luxations...).

Répartition selon le traitement :

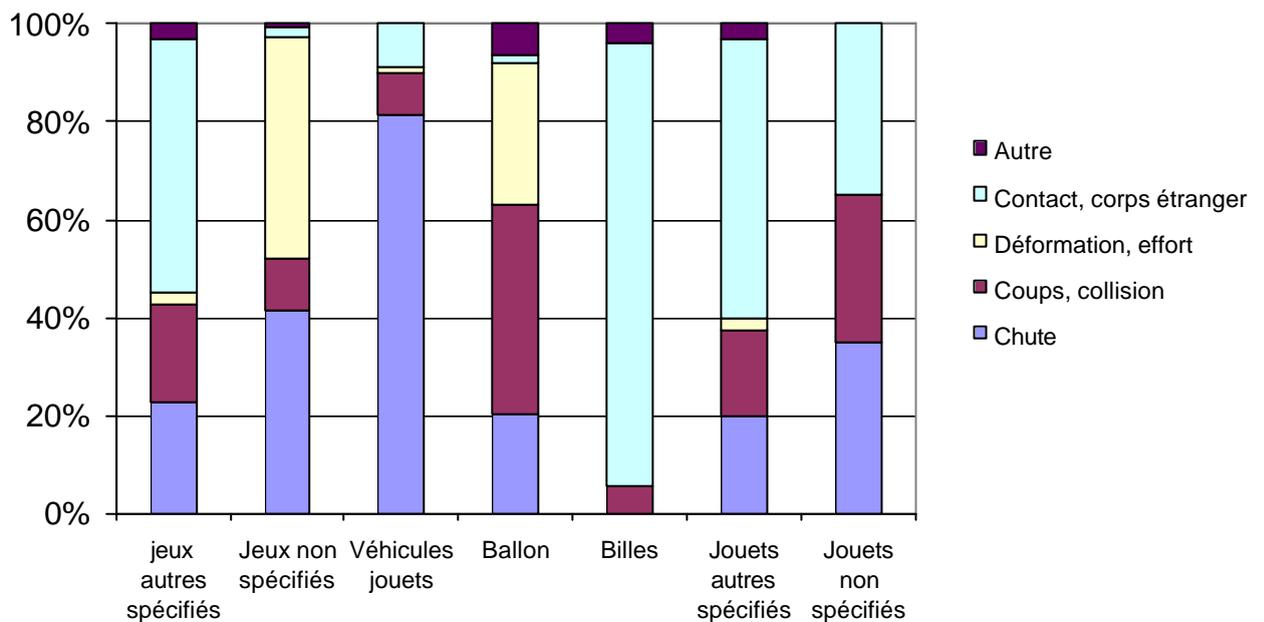


66% des enfants venus aux urgences pour un traumatisme suite à un accident de la vie courante causés par un jouet ont été examinés et renvoyés chez eux après avoir été traités ou non aux urgences. 31% ont fait l'objet d'un traitement avec suivi ultérieur et 3% ont été hospitalisés. Les 34 patients hospitalisés sont restés de 0 à 3 jours à l'hôpital.

Répartition selon le type de jouet :

	Nombre d'accidents
Jeux non spécifiés	406
Ballon	220
Jeux autres spécifiés	179
Jouets autres spécifiés	139
Billes	131
Véhicules jouets	81
Jouets non spécifiés	41
Trousse de construction	7
Boîte de jouets	7
Fléchette	6
Véhicules jouets non spécifiés	2
Poupée, jouets souples	1

Répartition selon le mécanisme de l'accident et le type de jouet :



Les véhicules jouets sont fréquemment à l'origine de chute, les ballons à l'origine de coups et les billes d'ingestion ou inhalation de corps étranger.